



Réunion du : 05 NOVEMBRE 2019

Présidence : Mr Roger PRAT

Membres Présents :

Mme MALPEL, Mrs LOUBEYRE, GOMBERT, GUITTARD, GASTON, CARPIO VIGUES,
CALMEJANE, CHARBONNEL, CHEVALIER, COMBE, IMBERT, MOMBOISSE

Excusés : Mrs BORNE, MONTAGUT, RAMBAUD

Absent non excusé : M. PELLEGRIS

Assistent à la séance :

M. AUZOLLE, Président de la CDA
Mr FARGUES, secrétaire administratif
Mr VANTAL, secrétaire administratif

DERNIER PROCES-VERBAL : CD du 09 septembre et PV Assemblée générale du 27 septembre 2019 : adoptés à l'unanimité des présents.

CONDOLEANCES :

Les membres du Comité de Direction adressent leurs sincères condoléances aux familles de :

- Damien VALIERE du groupement de jeunes PLANEZE TRUYERE FOOTBALL
- François Cambon du FC PARLAN LE ROUGET
- Thierry AVENIN de l'US Murat
- Philippe FOUILLADE de l'US Murat.

FELICITATIONS :

Le Comité de Direction adresse ses vives félicitations aux nouveaux récipiendaires :

- Jean-Louis BONHOURE, Henri DELMAS et Marie Josée LAROCHE, médailles de Bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif
- Alain GRAMOND, Pierre SOULIER, médailles d'Argent de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif.

RETABLISSEMENT :

Les membres du Comité de Direction souhaitent un prompt rétablissement à Sébastien BORNE, membre du Comité Directeur, actuellement hospitalisé.

INFORMATIONS DU PRESIDENT

M. PRAT informe les membres du comité de Direction des points suivants :

- Mouvements de postes au sein du District.

« Je souhaite remercier M. Guy FARGUES qui aura marqué l'histoire du District. »

Présentation de Claire Bigot, nouvelle service civique.

- Remerciements au club de Vic-Polminhac pour l'AG du 27 septembre 2019
- Au 19/10 – 7.37% au niveau des licenciés au niveau de la Ligue
- Mouvements de postes au sein de l'équipe technique de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.
- 100^{ème} anniversaire de la Laura Foot aura lieu à l'automne 2020
- Inauguration de Tola Vologe reportée au 11 décembre.
- Tarif unique pour les bons de formation
- Formation initiale des arbitres au niveau de la ligue 490 bons.
- Le FAFA : District du Cantal 51 595 € à l'équipement et 11 351 € en transport. 2000 € de moins que l'an passé.
- Week-end des bénévoles à Clairefontaine : 6 dirigeantes ont été désignées
- Journée nationale des bénévoles : accord pour proposition départ par Clermont.

APPROBATION CAHIER DES CHARGES DIVERSES COUPES

MM. GADEN et LOUBEYRE présentent le cahier des charges des diverses coupes féminines, Barrès et Promotion et U15-U18 réalisé avec la Commission des calendriers Coupes Championnats.

Possibilité de séparer les finales jeunes et seniors.

Demande de mise en ligne sur le site du District d'une fiche adressée aux candidats d'organisation des coupes.

Une fiche adressée aux candidats et le cahier des charges seront disponibles sur le site du District.

Approbation du cahier des charges à l'unanimité et souhait d'en faire part aux clubs.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

COMMISSION DES ARBITRES :

M. AUZOLLE informe d'une réunion tenue avec tous les présidents de CDA le 17 octobre dernier à laquelle ils ont assisté avec MM. SELIER et CHEVALIER.

Il fait ensuite un point sur les effectifs au niveau régional et départemental et la formation initiale qui s'est déroulée en octobre avec 10 candidats inscrits.

La formation des jeunes à Massiac a été annulée. Formation féminine a eu lieu à Lyon la semaine dernière. Pas de cantalienne représentée.

COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE :

M. VIGUES informe que le PV de septembre est paru. Le nouveau statut n'arrange pas particulièrement les clubs cantaliens.

CHALLENGE CREDIT AGRICOLE :

M. GUITTARD annonce que la réunion est fixée le 05/11/2019 pour désigner le club sur la saison 2018/2019. Remise du trophée prévue en décembre.

COMMISSION DES MEDAILLES :

M. IMBERT annonce qu'une réunion est prévue en mars prochain.

COMMISSION ARBITRAGE CLUB :

M. Imbert fait le point sur le début de saison. 39 clubs sont concernés et 2 équipes ont déclaré forfait à la première journée.

A date, 92 matchs ont eu lieu dont 88 avec désignations. 7 forfaits d'équipe. Pas de demande d'arbitre officiel.

Toujours bien perçu par les équipes. Toutes les rencontres ont abouti sans difficulté majeure.

Trois clubs n'ont pas eu les bons d'achats alors qu'ils y avaient droit. Un envoi est prévu rapidement.

COMMISSION CHAMPIONNAT ET COUPE :

M. LOUBEYRE propose de programmer la journée du 10 novembre le 22 décembre si celle-ci est totalement reportée.

Accord de tous les membres du Comité de Direction.

COMMISSION FOOT LOISIRS :

M. GADEN présente les résultats du questionnaire mis en ligne à destination des vétérans.

COMMISSION FAFA :

M. LOUBEYRE fait un compte rendu des dossiers en cours avec les clubs (Jordanne FC, Sud Cantal et ES Pierrefort).

COMMISSION CLUBS SENIORS :

M. CHARBONNEL revient sur les visites rendues à 3 clubs : La Chapelle Laurent, FC Planèze et Cézallier Alagnon. Deux autres visites sont programmées à Crandelles et au FC Minier.

Les sujets qui reviennent :

- Le FAFA
- Les poules
- L'arbitrage club D5, le statut de l'arbitrage
- Permet de soulever des sujets plus rarement abordés.

Il y aura une réunion bilan de la Commission.

COMMISSION FEMININE :

Mme MALPEL dresse un premier bilan du début de saison complété par M. GADEN. Pas d'incidents en championnat, pas de retard et des dates sont encore disponibles. Le prochain évènement sera le Noël des débutants le dimanche 8 décembre 2019.

COMMISSION FUTSAL :

M. GADEN présente la saison hivernale à venir avec une baisse de 60% des équipes engagées.

COMMISSION JEUNES LABEL :

M. GADEN présente les visites faites depuis le début de saison.

COMMISSION TECHNIQUE :

Formation des cadres :

Module U7 27 septembre. 19 participants.

Module U9 8 candidats

COURRIERS RECUS

Courrier de P. Avenin : lu. Remerciements

Lettre J. Raynal de Moussages : lue.

Lettre de YEF 15 : Le Comité directeur demande au groupement de se conformer aux directives de la ligue.

FC Ally-Mauriac souhaite d'organiser la finale de D3 et Barrès. Le club est prié de prendre connaissance du cahier des charges et préciser si la candidature est maintenue après l'étude.

Dérogation pour les féminines de Junhac – Montsalvy : lue.

Forfait des féminines des 4 vallées, amende maintenue. Le comité directeur regrette de ne pouvoir déroger à la règle.

Lettre de Crandelles : lue.

Le Président du District

R. PRAT

Le Secrétaire Général

P. GASTON

Le Secrétaire Administratif

C. VANTAL